

DOCUMENT DE PLAIDOYER

.....

«SENEGAL ROAD SAFETY INITIATIVE» (SEN-RSI)

OCTOBRE 2023

Annexe au Guide sur la sécurité routière
destiné aux élèves

SOUS LA DIRECTION DES :

Pr Adjaratou Wakha AIDARA NDIAYE, Directrice exécutive de Partners West Africa-Sénégal

M. Cheikhou Oumar GAYE, Directeur général de l'Agence nationale de sécurité routière (ANASER)

EQUIPE RÉDACTIONNELLE :

• Consultants :

M. Mamadou SECK

M. Arfang SECK

• Equipe de la Division Contrôle Médical Scolaire (DCMS)

Dr Alioune DIA

M. Amadou Adama NDIAYE

Mme Sokhna Aissatou WONE

• Equipe de Partners West Africa Sénégal

Mme Farmata NDOYE BA

Mme Penda DIENG

•Equipe Agence nationale de la sécurité routière (ANASER)

Dr Bineta SENE, Conseillère technique santé publique

Dr Abdallah WADE - SAMU Nationale -Ministère de la santé et de l'action sociale

M Latyr MANE, Directeur Promotion Sécurité Routière et Communication

• Illustrateur :

M. Mamadou LAME

CONTRIBUTION DES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DE L'ENSEIGNEMENT NATIONAL

M. Mactar FAYE, Président du Comité de pilotage SEN-RSI

M. Daouda Singuy SARR, Chef de division – Audit conformité - ANASER

M. Bassirou FALL, Chef de division éducation routière - ANASER

M. le Commissaire (re) Babacar FAYE, Consultant/Point focal PWA Sénégal-Thiès

M. Mamadou TOURE, Direction de la formation et de la communication (DFC)

Mme Binta DIALLO, Direction de l'Enseignement moyen secondaire général (DEMSG/MEN)

Mme Khady SOW DIOP, SG/IA Thiès

M. Mikaila DIOP, Inspecteur en service à l'IEF Tambacounda

M. Aliou CISSOKHO, Inspecteur en service à l'IEF Mbour 1

M. Ibrahima DIABATE, Inspecteur en service à l'IEF Tivaouane

M. Demba SOUMARE, Inspecteur en service à l'EBJA/IEF Matam

M. Fallou LO, Chargé de suivi évaluation/ IEF Kaffrine

M. Alioune BA, Inspecteur en service à l'IEF de Saint-Louis/Commune

M. Oumar FALL, Inspecteur en service à l'IEF Dakar Plateau

M. Alioune SY, Inspecteur en service à l'IEF Kédougou

M. El Hadji Thiendella FALL, Inspecteur en service à l'IEF Kaolack

Remerciements

C'est le lieu de remercier toutes les parties prenantes, pour leur disponibilité, leur patience et leur engagement. La mise en œuvre des recommandations issues du projet SenRSI et la dissémination du guide destiné aux élèves et du manuel de l'enseignant dans les écoles seront les meilleures gratifications pour toutes personnes qui ont œuvré à leur aboutissement.

Nous tenons à remercier aussi tous ceux qui, par leur contribution, les efforts consentis, ont contribué à l'élaboration des documents sur la sécurité routière, entre autres, le guide sur la sécurité routière destiné aux FDS, le guide sur la sécurité routière destiné aux populations civiles, le guide sur la sécurité routière destiné aux enfants, le manuel de l'enseignant sur la sécurité routière et le document de plaidoyer.

Nous remercions l'Etat du Sénégal pour la collaboration à travers les ministères et services impliqués que sont :

Le Ministère des forces Armées à travers la Gendarmerie nationale;

Le Ministère de l'intérieur, à travers l'administration territoriale (Gouverneurs et préfets des régions concernées), la police nationale et les sapeurs-pompiers;

Le Ministère de l'éducation nationale à travers la Direction de l'enseignement élémentaire, la Division du contrôle médical scolaire (DCMS), les directions et services déconcentrés, les inspections d'Académie, les inspections de l'éducation et de la formation

Le Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement; L'Agence nationale de la sécurité routière (ANASER) ;

Les membres du Comité de pilotage ;

Les points focaux et les membres des comités de veille des régions impliquées;

Les acteurs communautaires, religieux et traditionnels (Badienou Gokh, Ndeyou Daara, Chefs de village/délégués de quartiers, etc.)

Tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre, contribué à la réalisation de tous les documents et des outils de communication.

Ce projet a été réalisé sur financement du bureau of International Narcotics and Laws Enforcement Affairs (INL), en français Bureau de l'application de la loi et de la lutte contre les stupéfiants du Département d'Etat américain, à travers Partners-Global. Nous leur sommes reconnaissants de leur soutien et de leur confiance.



NB : Cet ouvrage est gratuit, il est destiné aux élèves, acteurs du secteur socio-éducatif et aux parents. Toute reproduction partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit sans demande d'avis préalable, est formellement interdite.



Avant-propos de Partners Global

Guide de la sécurité routière destinée aux enfants.

La mission de PartnersGlobal a toujours accordé une place centrale à la sécurité inclusive. En partenariat avec Partners West Africa Sénégal et d'autres membres du réseau Partners, une coalition mondiale regroupant 20 organisations de la société civile engagées en faveur de la paix et de la sécurité, nous avons encouragé le dialogue entre les acteurs de la sécurité et les communautés locales. Nous avons également œuvré à l'intégration des femmes et des jeunes dans la conception et la mise en œuvre d'initiatives sécuritaires, tout en apportant un soutien aux forces de sécurité pour une meilleure protection des femmes, des filles et des groupes marginalisés.

Les voies de circulation exposent tous les citoyens, en particulier les enfants, à une variété de menaces en matière de sécurité. Les enfants sont plus susceptibles de subir des blessures graves ou d'être victime de décès dus aux accidents de la route. Ils courent également un risque accru de souffrir de problèmes de santé chroniques à cause de la pollution. De plus, ils sont plus vulnérables que les adultes aux harcèlementx, à l'enlèvement, à l'exploitation et à d'autres dangers le long des routes. Ces risques sont encore plus marqués pour les filles, les enfants handicapés et ceux issus de groupes marginalisés. Nous croyons fermement qu'il est impératif de remédier à ces risques afin que les enfants puissent circuler en toute sécurité et s'épanouir dans des environnements plus sains.

Nous saluons et soutenons vivement les initiatives de Partners West Africa Sénégal visant à sensibiliser les enfants d'âge scolaire à la sécurité routière. Ce guide fournit aux parents et enseignants des recommandations pratiques qui permettront aux enfants d'adopter des comportements responsables et de circuler en toute sécurité, non seulement dans leurs communautés, mais également dans les régions avoisinantes.

Kyra Buchko
Co - Directrice Exécutive PartnersGlobal



MOT DE L'ANASER

La période 2021-2030 a été déclarée, par les Nations Unies, « décennie d'action pour la sécurité routière. La cible 3.6 des Objectifs de Développement Durable (ODD) préconise la réduction de 50%, à l'échelle mondiale, du nombre de décès et de blessés graves dus à des accidents de la route d'ici à 2030 ».

Tous les pays membres des Nations Unies ont été invités à intensifier leurs efforts de mise en application de programmes mesurables dans différents domaines tels que la gestion de la sécurité routière, la mise à niveau de la sécurité de l'infrastructure routière, le renforcement de la sécurité des véhicules, la formation à la sécurité routière, l'amélioration du comportement des usagers de la route, et la prise en charge post accident des victimes.

Le Sénégal, à travers le Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, sous la direction du Ministre Mansour FAYE, est entrain de répondre favorablement à cette invite à travers des actions concrètes. Sur le plan réglementaire, un nouveau code de la route avec beaucoup d'innovations a été adopté. Il y a aussi l'interdiction du transport public de voyageurs interurbains entre minuit et 5heures du matin. Concernant la sécurité de l'infrastructure, il y a une mise à niveau des infrastructures routières pour répondre aux standards internationaux. En outre, l'extension du réseau routier et son entretien régulier est une avancée significative. Concernant les véhicules, la modernisation et la généralisation des centres de contrôle technique sont enclenchées. Enfin, sur le plan de la sécurité des usagers, il y a le renforcement du contrôle routier, de la sensibilisation, de la formation des acteurs et de l'éducation à la sécurité routière.

L'Etat du Sénégal, faisant du renforcement de la sécurité routière une priorité, au regard de la recrudescence des accidents, avec au cours des trois dernières années, une moyenne de plus de 4000 accidents, faisant 745 décès en 2019, soit près de 2 décès par jour, a mis en place l'Agence Nationale de Sécurité Routière (ANASER), qui a désormais en charge la conduite et la mise en œuvre cohérente de la politique nationale de sécurité routière. Ayant constaté que l'essentiel des accidents de la route est causé par le comportement humain, l'agence préconise l'éducation dès le bas âge, pour un changement de comportement.

C'est d'ailleurs pourquoi l'ANASER a décidé d'insérer dans le curriculum

du préscolaire, de l'élémentaire, et du moyen secondaire, des modules d'éducation à la sécurité routière. Ce travail est en train d'être fait en étroite collaboration avec les services du ministère de l'Education nationale. En attendant l'achèvement de ce processus, l'élaboration d'un guide de sécurité routière destiné aux enfants ne serait pas superflue.

A cette fin, L'ANASER conformément aux prérogatives que lui confèrent les textes législatifs et réglementaires, et en tant qu'organe de coordination de toutes les activités relatives à la sécurité routière, est en partenariat avec l'ONG Partners West Africa-Senegal dans l'élaboration dudit guide.

Ainsi, le guide dans sa dimension éducative, doit servir d'outil de transmission de savoirs (savoir traverser la route aux passages-piétons, comprendre la valeur des signalisations verticales et horizontales ; apprendre le code de la route...) et de savoir-être (rester prudent et attentif ; tenir compte des autres usagers de la route ; respecter le code de la route...), capables de mettre l'enfant à l'abri des dangers de la route, en installant en lui les bons réflexes, pour faire face aux risques routiers, notamment à travers des comportements prudents et responsables.

En ce qui concerne les contenus, la priorité a été accordée à l'imagerie assortie de jeux de couleurs pour attirer l'attention de l'enfant et l'alerter sur les situations à risque auxquelles il pourrait être confronté sur le parcours menant du domicile à l'école ou l'inverse. Dans cette dynamique, l'image prendra la place du mot et la symbolique des couleurs remplacera les discours longs et difficiles à comprendre.

Avec cet outil didactique qui s'inscrit en droite ligne des recommandations des autorités étatiques, à ériger l'éducation routière en une composante essentielle des programmes scolaires, nous osons espérer qu'un grand pas sera franchi dans le domaine de la sécurité routière concernant les enfants, en attendant l'entrée en vigueur de modules de sécurité routière, sous forme de continuum éducatif, dans les curricula de l'éducation nationale.

Pour terminer, nous invitons les acteurs du milieu éducatif (élèves, enseignants, parents) à faire bon usage de ce guide afin d'atteindre les objectifs qui y sont assignés, pour une population scolaire sécurisée contre les dangers de la route.

***Tous engagés pour des routes sûres.**

La sécurité routière, l'affaire de tous.

« karangue yoon sunu yite »

Mot du Ministère de l'Éducation Nationale

INTRODUCTION DE MODULES SUR LA SECURITE ROUTIERE DANS LES CURRICULA DE L'EDUCATION

La recrudescence des accidents de la circulation, liée, la plupart du temps, à la méconnaissance et au non-respect des règles de sécurité de la part des usagers de la route, est devenue une préoccupation majeure au Sénégal. Cette insécurité grandissante, aux conséquences dramatiques multiformes et complexes, exige des solutions durables par un changement de comportement.

Asseoir une véritable culture de la sécurité routière relève donc de l'urgence. Le processus doit commencer dès le bas âge (groupe particulièrement vulnérable), par la prévention du risque routier encouru par les enfants afin d'aider ces futurs agents de développement à avoir des réflexes de citoyen responsable.

A cet effet, les présents outils, conçus pour les élèves, les enseignants et les parents, constituent une réponse à la préoccupation des autorités et des usagers. L'accent est mis sur un socle harmonisé de bonnes pratiques, de compétences et sur la responsabilité individuelle contribuant ainsi à la sensibilisation et à la formation des générations futures. Les documents produits sont également des in-trants pour l'intégration de la sécurité routière dans les programmes scolaires. Les apprenants, en devenant plus conscients des dangers de la route, parviendront à réduire les risques par eux-mêmes et pour la société.

Le Ministère de l'Education nationale (MEN), à travers l'Inspection générale de l'Education et de la Formation (IGEF), salue cette belle initiative de l'ONG Partners West Africa Sénégal et de la Division du Contrôle médical scolaire (DCMS/MEN) qui marque un grand progrès dans le développement de synergies constructives entre les autorités étatiques et non étatiques. Le MEN s'engage à intégrer ces précieux instruments dans la révision des curricula qui, dans le sens d'un continuum (préscolaire, élémentaire, moyen et secondaire), tiendra en compte ce volet crucial pour l'amélioration de la sécurité routière.

Mme Aissatou Léna SENE
IGEF/MEN



Le mot de Partners West Africa-Sénégal

L'élaboration d'un guide sur la sécurité routière destiné aux enfants, pour renforcer leurs capacités en matière de sécurité routière avec les acteurs et parties prenantes de la sécurité routière et de l'enseignement, participe à moyen et long terme à promouvoir la sécurité routière au Sénégal.

En effet, les traumatismes dus aux accidents de la circulation sont la principale cause de décès chez les enfants et les jeunes de la tranche d'âge 05 et 29 ans. Ces jeunes, pour la plupart, perdent la vie en traversant et/ou suite à un usage inapproprié de la route et de ses accessoires. En 2015, la direction des transports routiers du Sénégal a estimé que les enfants représentaient 18% des personnes décédées dans les accidents de la circulation. Les accidents de la voie publique survenaient principalement chez 63,8% des enfants piétons voulant traverser la chaussée. Beaucoup de facteurs exposent les enfants et les jeunes adultes sur la route notamment la proximité des établissements scolaires avec la route, la méconnaissance des mesures élémentaires à adopter sur la route, le manque d'information voire l'indiscipline, entre autres facteurs.

L'élaboration de ce guide sur la sécurité routière destiné aux enfants est une occasion de pérennisation des acquis du projet Sahel Road Safety Initiative (SRSI), mais et surtout de concrétisation des recommandations issues de quatre (04) années de mise en œuvre du projet. L'approche du Senegal Road Safety Initiative (SENRSI) est innovante en ce sens qu'elle met l'accent sur l'humain et tient compte des facteurs directs et indirects d'insécurité routière.

La stratégie définie répond aux priorités de l'Etat du Sénégal dans ce domaine spécifique puisque les activités concordent avec six des neuf composantes du plan national de sécurité routière du Sénégal (PNSR). Cette vision du SENRSI s'est traduite par une gestion inclusive et participative de la sécurité routière par tous les acteurs (autorités, usagers de la route, forces de défense et de sécurité). PWA-Sénégal s'est appuyée sur les efforts de toutes les parties prenantes pour créer un système de sécurité routière qui soit à la fois proactif, réactif, accessible et répondant aux besoins des populations. Nous espérons que la révision des curricula en y intégrant ce guide, conçu avec toutes les parties prenantes, va participer à la promotion de la santé de nos enfants.

Nous profitons de cette tribune pour remercier INL et PartnersGlobal pour la confiance et l'opportunité qui nous a permis de participer à l'amélioration de la sécurité routière. Nous adressons également notre profonde gratitude à l'Etat du Sénégal pour l'accompagnement constant et régulier à travers les ministères, les institutions, les autorités territoriales, les FDS (gendarmerie, police, sapeurs pompiers, etc.) et les services concernés. Nous n'oublions pas le travail acharné et constant des populations qui continuent d'accueillir à bras ouverts le projet.

Ensemble pour des routes sûres et sécurées!

Pr Adjaratou Wakha Aidara NDIAYE
Directrice de Partners West-Africa



Mot du président du comité de pilotage du projet SENRSI

L'EDUCATION ROUTIERE A L'ECOLE , UNE NECESSITE POUR ASSEOIR UNE CULTURE DE LA SECURITE ROUTIERE CHEZ LES ENFANTS

Sur les routes du monde entier, les accidents de la circulation font partie des événements de la vie courante. Des milliers de personnes y perdent la vie tous les jours. Des millions d'autres en conservent des handicaps définitifs ou des blessures émotionnelles qui les hanteront toute leur vie. Les enfants et les jeunes forment le groupe des personnes les plus fragiles sur la voie publique.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, chaque année, 186 300 enfants dans le monde meurent dans des accidents de la circulation – soit plus de 500 enfants chaque jour. De fait, les traumatismes dus aux accidents de la circulation figurent parmi les quatre premières causes de décès pour tous les enfants de plus de cinq ans. L'Unicef estime que 10 millions d'autres subissent un traumatisme non mortel. Ces enfants et ces jeunes tués ou blessés dans des accidents de la circulation sont des piétons, des cyclistes, des passagers de voiture, des motocyclistes ou passagers de moto. Au Sénégal, ils représentent 25 % des victimes.

Ils sont de plus en plus impliqués dans les accidents de la route parce qu'ils prennent plus de risques que les autres mais aussi parce qu'ils perçoivent mal les risques et les niveaux réels du danger auxquels ils sont exposés.

Nous savons aussi que les enfants en grandissant s'adaptent à la complexité de la circulation, mais ils le font en prenant des risques nombreux et graves.

Aujourd'hui, l'Etat du Sénégal dans sa politique de sécurité routière, reconnaît les fragilités des jeunes ainsi que leur inexpérience sur la route et veut mettre l'accent sur la prévention.

Cette Prévention du risque routier doit se faire dès le bas âge pour aider ces futurs citoyens, usagers de la route à mieux asseoir une véritable culture de la sécurité routière.

Cette culture sécuritaire s'acquiert d'abord à l'école mais elle doit être confortée, enrichie et remise à jour par les campagnes d'information et de sensibilisation menées par l'Etat, les Collectivités territoriales, les Associations et les partenaires économiques impliqués dans ce trafic routier tels que les concessionnaires automobiles, les compagnies pétrolières, les sociétés de transports routiers, les assureurs etc.

L'éducation routière devient dès lors une nécessité pour que ces enfants puissent assumer leur propre protection dans la circulation. Elle doit tenir compte de l'attitude des jeunes face au risque.

Les objectifs visés dans cette éducation routière sont de:

- **Sécuriser les alentours des écoles ;**
- **Faire connaître aux enfants quelques règles de circulation et de sécurité ;**
- **Eviter les pièges lors des déplacements en ville et en campagne ;**
- **Faire acquérir à l'enfant dès son plus jeune âge les connaissances et les réflexes qui lui permettront d'éviter les accidents, d'éviter d'adopter de mauvaises habitudes et d'avoir un comportement responsable et citoyen.**

Des études menées par des psychologues auprès de ces jeunes, révèlent que fascinations, désir de dépassement de soi, méconnaissance du risque aboutissent à une mise en danger de soi et des autres.

Il me plaît de rappeler que la Convention historique sur les droits de l'enfant, ratifiée par presque tous les gouvernements du monde, proclame le droit de tous les enfants du monde à disposer d'un environnement sûr et d'une protection contre les traumatismes et la violence.

Nous ne devons plus accepter que des dizaines de jeunes laissent leur vie sur la route à cause d'un dépassement défectueux, d'un excès de vitesse, d'un refus de port du casque ou de la ceinture de sécurité ou tout simplement en traversant la chaussée.

Je voudrais lancer un appel à nos décideurs, aux acteurs de développement, aux parents et aux enseignants afin de permettre aux jeunes, qui sont en effet le futur de toute société, de grandir dans les meilleures conditions possibles pour un Sénégal émergent.

Docteur Mactar FAYE

Expert en Management de la sécurité routière et prévention des risques

Liste des acronymes

ANASER : Agence nationale de sécurité routière
APS : Activité physique et sportive
BRT : Bus rapide transit
CDPE : Comités départementaux pour la protection de l'enfance
CE : Cours élémentaire
CEB : Curriculum de l'éducation de base
CETESER : Cellule technique de la sécurité routière
CFEE : Certificat de fin d'études élémentaires
CI : Cours d'initiation
CM : Cours moyen
CMC : Certificat de mise en consommation
CP : Cours préparatoire
CRFPE : Centres régionaux de formation des personnels de l'éducation
DCMS : Division contrôle médical scolaire
DEMSG : Direction de l'enseignement moyen secondaire général
DFC : Direction de la formation et de la communication
EBJA : Education de base des jeunes et des adultes
EDD : Education au développement durable
EPS : Education physique et sportive
ESVS : Education à la science et la vie sociale
IA : Inspection d'académie
IEF : Inspection de l'éducation et de la formation
MEN : Ministère de l'éducation nationale
OMS : Organisation mondiale de la santé
ONG : Organisation non gouvernementale
OSC : Organisation de la société civile
PIB : Produit intérieur brut
PLS : Position latérale de sécurité
PREMST : Programme de renforcement de l'enseignement des mathématiques, des sciences Et de la technologie
PWA SENEGAL : Partners West Africa-Sénégal
SAMU : Service d'assistance médicale d'urgences
SEN-RSI : Senegal Road Safety Initiative
SG : Secrétaire général
TER : Train express régional

INTRODUCTION

La sécurité routière est de plus en plus une question devant être prise en charge de manière holistique par toutes les parties prenantes vu les traumatismes de toute sorte qu'elle cause aux plans économique, social que politique. **Elle a fini de s'imposer comme une préoccupation centrale des autorités mais également de certains acteurs non étatiques du fait des pratiques déviantes de la part des usagers de la route et des conséquences y relatives.**

Le Sénégal vit depuis quelques années dans une sorte de traumatisme continu à cause de l'insécurité routière qui y règne.

(non-respect du code de la route, indiscipline, conduite en état d'ivresse, corruption, etc.)

Dans sa thèse de doctorat portant sur la sécurité routière, intitulé « Etude des Algorithmes d'Apprentissage Supervisé pour la Prédiction de la Gravité des Accidents de la Route au Sénégal », Yoro Dia, chercheur à l'Université Iba Der Thiam de Thiès affirmait ceci : « Une véritable atmosphère de psychose générale et de sentiment d'insécurité a été créée par ces accidents assez fréquents avec plus de **49 611 cas répertoriés sur l'ensemble du territoire sénégalais entre 2018 et 2020, dont 2234 décès**, selon les statistiques recueillies auprès de la Brigade nationale des sapeurs-pompiers. » Ceci pourrait être causé par plusieurs facteurs tant conjoncturels que structurels qui se conjuguent. Parmi ces facteurs, on peut citer une offre infrastructurelle inadéquate ou insuffisante, un parc automobile vétuste, des comportements déviants. Si certaines réponses peuvent, dans un court/moyen termes, être adressées fort d'une réelle volonté politique à travers des leviers économiques et politiques, la question des comportements reste une question cruciale dont la prise en charge impose une approche multi dimensionnelle, devant impliquer également une diversité de cibles et nécessitant une certaine durée.

D'un point de vue politique, plusieurs réponses sont entrain d'être ébauchées notamment la définition d'un cadre juridique de gouvernance de la sécurité routière intégrée impliquant *les ministères de l'Intérieur, des Forces armées, des Finances, de l'Économie, des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement*, du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale, des Collectivités territoriales de l'Aménagement et du Développement des territoires. D'autres ministères sont impliqués dans une certaine mesure. Il s'agit notamment des ministères en charge de la Santé et de l'Éducation nationale qui sont représentés par exemple dans la Cellule technique de la sécurité routière (**CETESER**) ou encore le ministère

en charge du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale.

Parmi ces différents ministères, la mission principale de lutte contre l'insécurité routière incombe naturellement au ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement ainsi qu'aux agences placées sous sa tutelle.

A ces réponses institutionnelles qui sont en train d'être proposées par la partie étatique, des initiatives citoyennes fort intéressantes portées par la société civile notamment sont actuellement en cours. On peut citer, entre autres, **le Projet Senegal Road Safety Initiative de l'ONG Partners West Africa**, qui œuvre à lutter contre toutes les formes d'insécurité routière. Plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre du dit projet, diversifiant les cibles et les approches. Ainsi, face à la persistance du fléau, sa nature multidimensionnelle, cibler le milieu éducatif et plus précisément l'espace scolaire permettra d'ouvrir une nouvelle perspective dont la finalité est d'adresser la problématique en visant les comportements.

La route est un environnement ouvert à tout le monde.

Ainsi, un Guide sur la sécurité routière, destiné aux enfants en milieu scolaire peut constituer un outil pertinent de lutte contre l'insécurité routière. En effet, il est constaté que l'école a été un cadre important de lutte contre plusieurs fléaux dans le passé : lutte contre le paludisme, le sida, le diabète, l'hypertension artérielle, etc. Par ailleurs, tenant compte de l'ampleur du fléau et de sa nature, il est important d'entamer un travail de conscientisation en ciblant les enfants.

L'insuffisance et/ou la mauvaise prise en charge de certains contenus dans les enseignements/apprentissages constituent un terreau fertile à tous les comportements et pratiques déviants qui sont un fléau dans la société

Ce guide donc est à lire à l'aune d'une volonté d'adopter une approche de prévention de la sécurité routière dans l'espace scolaire en faisant de l'enfant un acteur clef, un agent de changement, d'auto protection contre toute forme d'insécurité.

Ce présent document de plaidoyer est un document annexe du Guide qui propose des comportements prudents et responsables afin que l'enfant maîtrise les dangers qu'il rencontre sur la route et puisse les éviter.

Pour rappel le Guide comporte les parties suivantes :

- Quelques définitions et informations pratiques ;
- Je suis un(e) bon (ne) piéton(ne),
- Je suis un (e) bon(ne) passager(e),
- Si je dois aller à l'école en prenant la pirogue en traversant à gué, je retiens ceci !!!;
- Les bons comportements pour les enfants qui vont à l'école en prenant la pirogue,
- Je suis un(e) bon(ne) conducteur (trice),
- Comment apporter secours, si je suis témoin d'un accident sur le chemin de l'école ;
- Un coin destiné aux parents.

Le Guide est un document pour l'École sénégalaise s'adressant tant à l'élève, aux parents qu'aux enseignants afin de faire du premier un agent de prévention, un acteur désormais central en vue de la création d'un espace routier sécurisé pour tout le monde.

Dans ce document, il est prévu un « Coin » spécifiquement dédiés aux parents et un manuel dédié aux enseignants. En outre l'un des postulats de base motivant la production de ce document est qu'un développement durable et de qualité passe par des ressources humaines de qualité. Des enfants en bonne santé peuvent ainsi constituer un début de prise en charge idoine de la problématique de la sécurité routière et ceci de manière durable, si l'on parvient à inculquer un certain nombre de valeurs aux enfants. On sait qu'il y a des liens évidents qui existent entre la sécurité routière, les valeurs et les comportements: intégrité, citoyenneté intégration du concept de bien public, courtoisie, cohésion, tolérance, esprit de dépassement, etc.

Si le Guide est utilisé à bon escient et vulgarisé, il pourra constituer un outil pertinent de changement de comportements à partir de l'école et ainsi influencer plus tard les pratiques pour une lutte efficace contre l'insécurité routière. En élaborant ce Guide, Partners West Africa Senegal part de l'idée selon laquelle, la santé au lieu d'être un intrant, doit être le socle de l'éducation et de la sécurité routière : *des élèves en bonne santé pour une éducation de qualité.*

En outre, il est donc important de prendre en compte l'évolution technologique. C'est ainsi que ce guide s'est évertué à s'adapter aux réalités du monde actuel en convoquant certains accessoires de communication dont l'utilisation sur la route peut constituer un danger pour l'élève. Il prend également en compte certains moyens de transport de plus en plus utilisés par les enfants au-delà du vélo et dont une mauvaise utilisation peut accroître davantage les risques réels : *des rollers, des trottinettes, des hoverboards, etc.*

Par ailleurs, **le ministère de l'Éducation nationale** est actuellement

dans une phase de révision des curricula. Ce Guide sur la sécurité routière destiné aux enfants arrive à son heure en ce qu'il pourra constituer un intrant dans le cadre de cette révision. Il s'agit ainsi d'une opportunité de renforcer la sécurité routière dans les programmes de formation scolaire, mais également de développer des synergies entre les agents de la santé, ceux de l'éducation, et de la société civile.

Enfin, ce document est celui des décideurs à qui l'on a adressé un message qu'ils pourront utiliser comme ressource essentielle pour une lutte efficace contre l'insécurité routière qui guette constamment les élèves.

Ci-dessous le contenu du message destiné aux parties prenantes à la lutte contre l'insécurité routière.

RECOMMANDATIONS AUX PARTIES PRENANTES

Afin d'instaurer un cercle vertueux de comportements pour une sécurité routière par et pour les enfants, il est important que toutes les parties prenantes s'impliquent.

A l'État

- Revoir l'aménagement et la gestion de la voie publique : signalisation routière et éclairage public, passerelle, etc ;
- Multiplier et décentraliser les centres de contrôle technique des véhicules et mototaxis ;
- Assurer un contrôle rigoureux du port de casque, des gilets d'identification et du respect du code de la route pour les conducteurs de mototaxis ;
- Interdire systématiquement la surcharge par les conducteurs de mototaxis ;
- Interdire la surcharge et l'utilisation des autres types de transport (warr gainde, Allo taxi, bus, transports interurbains et autres) ;
- Mettre en place des postes avancés de secours au niveau des zones éloignées des camps de sapeurs-pompiers ;
- Assurer un contrôle rigoureux de l'âge des conducteurs de mototaxis et des véhicules à traction animale;
- Veiller à mettre une assistance aux abords des écoles pour la traversée de la chaussée aux heures de rentrée et de sortie.

Aux collectivités territoriales

- Mettre à la disposition des acteurs pédagogiques, des supports didactiques sur la sécurité routière au moment de la dotation des fournitures ;
- Veiller à l'environnement des écoles et établissements (occupation anarchique par des cantines, la pollution sonore entre autres);

- Lutter contre l'occupation anarchique de la voie publique ;
- Revoir l'aménagement des panneaux publicitaires (zone rurale).

Au ministère de l'Éducation nationale

- Prévoir tout support didactique ayant trait à la sécurité routière au moment de la dotation des fournitures ;
- Faire de la sécurité routière une matière soumise à l'évaluation certificative (CFEE/entrée en 6e), même si c'est facultatif ;
- Faire établir par les écoles/établissements des plans d'actions sur la sécurité routière suivi par les inspections de l'éducation et de la formation;
- Encourager toutes les initiatives pour la promotion de la sécurité routière dans les activités péri-para-post scolaires;
- Prendre en compte les enfants dans les situations complexes exemple construction de ponts ou de pirogues (chaloupes) sécurisées pour faciliter la traversée des fleuves ou cours d'eau ;
- Instaurer le système de distribution de fiche de santé dès l'inscription ;
- Ériger un ministère de la Sécurité routière dans les gouvernements scolaires ;
- Prévoir des sessions de formation en sécurité routière et en secourisme au niveau des Comités départementaux pour la protection de l'Enfance (CDPE) et des Centres Régionaux de Formation des Personnels de l'Education (CRFPE) ;
- Assurer le contrôle rigoureux de la qualité de l'enseignement en matière de sécurité routière.

Aux forces de sécurité

- Assurer une mission préventive d'éducation, d'assistance aux personnes vivant avec un handicap ;
- Renforcer davantage la collaboration avec les acteurs pédagogiques ;
- Mettre en place des éléments agents de sécurité de proximité et Forces de sécurité pour faciliter le passage des enfants à des heures de pointe.

A l'attention des Agences (ANASER - Agence nationale pour la sécurité routière), des ONG (organisations non gouvernementales), des OSC (organisations de la société civile), du secteur privé, etc.

- Adresser un plaidoyer à l'association des maires, les élus locaux pour une prise en compte effective de la question de la sécurité routière dans le cadre des missions qui leur sont dévolues ;
 - Initier des sessions de formation en secourisme au niveau des écoles ;
 - Prévoir des sessions de formations en sécurité routière pour le personnel enseignant - en collaboration ANASER/IA (Inspection d'académie) ;
 - Créer un comité de sécurité routière dans les entreprises exemple, Eiffage, Total.
-

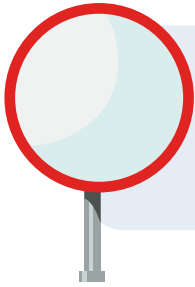
APPRENDS LES PANNEAUX !

LES PANNEAUX AUX BORDS DES ROUTES SONT DES PANNEAUX DE SIGNALISATION. ILS INDIQUENT À TOUS CEUX QUI UTILISENT LA ROUTE, LES CONDUCTEURS COMME LES PIÉTONS, CE QU'IL FAUT FAIRE OU NE PAS FAIRE SUR LA ROUTE.

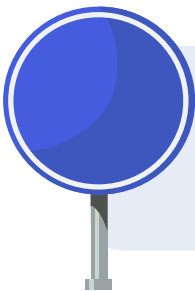
Les panneaux ont différentes formes. Ces formes annoncent des choses différentes:



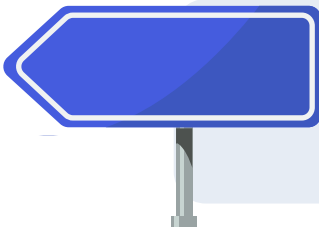
Un triangle entouré de rouge annonce un danger et signale à un conducteur qu'il doit faire très attention à cet endroit de la route.



Un rond entouré de rouge annonce une interdiction et signale au conducteur qu'il ne doit pas faire quelque chose.



Un rond avec un fond bleu annonce une obligation. Il dit au conducteur ce qu'il doit faire.



Un carré ou un rectangle à fond bleu annonce une indication. Il signale par exemple une direction

Nous Remercions Également



Le Ministère de l'Intérieur



La Gendarmerie nationale



La Police nationale



Les Sapeurs-pompiers



Pour tous renseignements concernant cette publication,
veuillez vous adresser à la Direction exécutive:

Pr Adjaratou Wakha AIDARA NDIAYE, par mail : awakha@partnerswestafrica.org

Adresse : Liberté 6 Nord, villa n°08
BP : 25 887 Dakar-Fann (Sénégal)
Tel : +(221) 33 867 70 98
Site web : www.partnerswestafrica.org



@PWA_SENEGAL

www.partnerswestafrica.org